



CABINET PERES SARL

Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes

ASSOCIATION INSERTION EMPLOI BEARN ADOUR

Place de la Tour

64 160 MORLAAS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2022



CABINET PERES SARL

Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes

**ASSOCIATION INSERTION
EMPLOI BEARN ADOUR**

Place de la Tour

64 160 MORLAAS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2022

A l'assemblée générale de l'association INSERTION EMPLOI BEARN ADOUR,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association INSERTION EMPLOI BEARN ADOUR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- o La justification des montants des fonds dédiés portés au compte de résultat au cours de l'exercice 2022 (note « Tableau de suivi des fonds dédiés » à la page 11 de l'annexe aux comptes annuels) ;
- o L'enregistrement des subventions de fonctionnement acquises, y compris leurs modalités de reprise au compte de résultat, qui sont conformes aux principes comptables applicables ;
- o La juste appréciation des charges liées au personnel.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

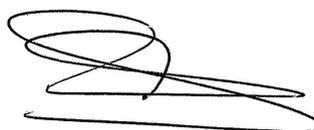
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LONS, le 5 juin 2023



CABINET PERES SARL
Commissaire aux comptes
Représenté par Monsieur Eric LAGRILLE

BILAN ACTIF

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022			01/01/2021 au 31/12/2021
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires		5 160.38	3 538.60	4 668.60
Autres		5 005.93	609.19	978.55
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	169 811.31	168 721.05	1 090.26	2 789.16
Installations techn., matériel et outil. ind.	301.39	301.39		
Autres	126 728.06	104 533.28	22 194.78	24 896.10
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				1 117.03
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	364.00		364.00	360.00
Prêts				
Autres				
TOTAL (I)	311 518.86	283 722.03	27 796.83	34 809.44
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Clients, usagers et comptes rattachés	370 061.40		370 061.40	296 247.64
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	40 780.40		40 780.40	26 945.70
Valeurs mobilières de placement	40 000.00		40 000.00	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	368 780.98		368 780.98	411 648.98
Charges constatées d'avance	4 421.56		4 421.56	4 279.93
TOTAL (II)	824 044.34		824 044.34	739 122.25
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 135 563.20	283 722.03	851 841.17	773 931.69

Cabinet PERES SARL 8 698.98
 Société de Commissariat aux Comptes
 167 Bis Avenue Jean Mermoz 5 615.12
 CS 30405
 64146 LONS Cedex

BILAN PASSIF

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	66 761.70	66 761.70
Réserves pour projet de l'entité	120 143.12	120 143.12
Autres	222 487.95	136 266.40
Report à nouveau	57 836.26	86 221.55
Excédent ou déficit de l'exercice	467 229.03	409 392.77
<i>Situation nette (sous total)</i>		
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	45 334.23	8 303.56
Provisions réglementées	6 140.35	6 140.35
TOTAL (I)	518 703.61	423 836.68
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	51 105.24	88 552.04
TOTAL (II)	51 105.24	88 552.04
PROVISIONS		
Provisions pour risques	37 890.14	1 855.00
Provisions pour charges	51 935.00	59 927.00
TOTAL (III)	89 825.14	61 782.00
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15 739.50	18 177.19
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 101.14	20 587.45
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	128 587.08	119 908.33
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	26 779.46	41 088.00
TOTAL (IV)	192 207.18	199 760.97
Ecarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV-V)	851 841.17	773 931.69



COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	2 120.00	1 691.80
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 112 116.43	1 007 246.03
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	42 876.01	42 657.22
Utilisations des fonds dédiés	87 140.04	63 872.88
Autres produits	68 285.47	0.91
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 312 537.95	1 115 468.84
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	151 071.42	130 359.52
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	50 796.83	43 273.00
Salaires et traitements	652 922.06	540 513.82
Charges sociales	227 983.84	194 631.38
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	15 657.25	10 887.39
Dotations aux provisions	37 890.14	5 387.00
Reports en fonds dédiés	49 693.24	87 140.04
Autres charges	72 560.49	21 406.80
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 258 575.27	1 033 598.95
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	53 962.68	81 869.89
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 700.55	663.21
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	1 700.55	663.21
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	816.64	880.41
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	816.64	880.41
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	883.91	-217.20

Cabinet PERES SARL
 Commissariat aux Comptes
 Société Jean Mermoz
 167 Bis Avenue Jean Mermoz
 CS 30405
 64148 TONS Cedex

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	54 846.59	81 652.69
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		1 268.58
Sur opérations en capital	3 143.67	3 354.28
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	3 143.67	4 622.86
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	3 143.67	4 622.86
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	154.00	54.00
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 317 382.17	1 120 754.91
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	1 259 545.91	1 034 533.36
EXCÉDENT OU DÉFICIT	57 836.26	86 221.55
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	26 928.52	27 943.00
Bénévolat	1 997.88	1 281.25
TOTAL	28 926.40	29 224.25
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	26 928.52	27 943.00
Prestations en nature		
Personnel bénévole	1 997.88	1 281.25
TOTAL	28 926.40	29 224.25
TOTAL	57 836.26	86 221.55

TOUTPÈRES SARL
 Cabinet des Comptes
 Société de Commissaires aux Comptes
 167 Bis Avenue Jean Métais
 CS 30405
 64146 LONS Cedex

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

I.E.B.A. - ASSOCIATION I.E.B.A.

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
PRÉSENTATION			
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0		
CRÉDIT BAIL			
LOCATIONS			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ECARTS DE RÉÉVALUATION			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DES FONDS PROPRES			
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES	0		
<i>Var. des fonds propres avec la part liées à la générosité du public</i>			
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS	0		
LEGS, DONATIONS OU ASSURANCES-VIE			
COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)			
COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	0		
TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES CR ET CROD			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS			
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			
TRANSFERTS DE CHARGES			
COMMENTAIRES			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

I.E.B.A. - ASSOCIATION I.E.B.A.

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

- Mise en place du CEJ (à la place de la Garantie Jeunes et du Plan de Relance)
- Nouvelle subvention RH TPE (PLIE)
- Attribution d'une prime PPV 11 k€
- Une subvention d'investissement pour un fourgon

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires de l'ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018, il convient de décrire :

L'objet social de l'entité :

L'association porte deux activités principales et complémentaires (Mission Locales et PLIE), auxquelles sont rattachées plusieurs services et dispositifs (Service Logement, ERIP, Point Santé, BIJ, Maison France Services...)

Mission Locale a pour but : d'accueillir, d'informer, de conseiller et d'accompagner globalement les jeunes de 16 à 25 ans, de coordonner, de favoriser et de promouvoir toutes actions et initiatives destinées à faciliter leur insertion sociale et professionnelle et d'y répondre en conduisant une action globale pour la remise en jeu économique et sociale de ces jeunes.

PLIE a pour but : de favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail et des plus vulnérables/ou des exclus.

Les moyens mis en oeuvre :

Pour exercer ses activités, l'association dispose de locaux, de matériel, de personnel salarié propre et de l'intervention de partenaires et bénévoles.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des

actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Logiciels	1 à 5 ans
- Inst. et aménag. constructions	5 à 10 ans
- Matériel	3 ans
- Inst. et aménag. divers	3 à 10 ans
- Matériel de transport	3 à 5 ans
- Matériel de bureau informa.	3 à 5 ans
- Mobilier	3 à 10 ans

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

I.E.B.A - ASSOCIATION I.E.B.A.

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	14 314		
CORP.	Terrains			
	Constructions	60 369		
	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Instal.géné., agencts & aménagts const.	109 442		
	Installations techniques, matériel & outillage indust.	301		
	Instal. gén., agencts & aménagts divers	11 446		
	Autres immos corporelles	19 427		
Matériel de transport	86 097		9 758	
Matériel de bureau & info., mobilier				
Emballages récupérables & divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	1 117			
	TOTAL III	288 200		9 758
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés	360		4
	Prêts et autres immobilisations financières			
	TOTAL IV	360		4
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		302 874		9 762

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation léga Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORP.	Frais d'éts, de recherche & de dével. TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles TOTAL II			14 314	
CORP.	Terrains				
	Constructions			60 369	
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Ins. gal. agen. amé. cons			109 442	
	Inst.tech., mat. outillage indust.			301	
	Instal. gén., agencts, aménagts d.			11 446	
	Autres immos corporelles			19 427	
Matériel de transport			95 855		
Mat.bureau, info., mob.					
Emballages récup. div.					
Immos corporelles en cours					
Avances et acomptes	1 117				
	TOTAL III	1 117		296 841	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés			364	
	Prêts & autres immob. financières				
	TOTAL IV			364	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		1 117		311 519	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

I.E.B.A. - ASSOCIATION I.E.B.A.

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		8 667	1 499		10 166
TOTAL		8 667	1 499		10 166
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				60 369
	Sur sol d'autrui	60 369			60 369
	Inst. générales agen. aménag. cons.	106 653	1 699		108 352
Inst. techniques matériel et outil. industriels		301			301
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div	10 523	450		10 973
	Matériel de transport	19 427			19 427
	Mat. bureau et informatique, mob.	62 125	12 009		74 134
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		259 398	14 158		273 556
TOTAL GENERAL		268 065	15 657		283 722

Cabinet PERES SARKIS
 Société de Commissariat aux Comptes
 167 Bis Avenue Jean Mermoz
 CS 30405
 64146 LONS Cedex

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
Fonds commercial							
Autres immos incorporelles							
TOTAL							
Constr. Sur sol propre							
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techniques mat. et outil.							
Immo. corpor. Inst. gales, agenc. am divers							
	Mat. transport						
Mat. bureau mobilier							
Emballages récup. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							

CADRE C		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES					
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

I.E.B.A - ASSOCIATION I.E.B.A.

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées	6 140			6 140
TOTAL I		6 140			6 140
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires	59 927		7 992	51 935
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grandes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	1 855	37 890	1 855	37 890	
TOTAL II		61 782	37 890	9 847	89 825
Provisions pour dépréciation	/ immobilisations	- incorporelles			
		- corporelles			
		- Titres mis en équivalence			
		- titres de participation			
		- autres immobs financières			
	Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III					
TOTAL GENERAL (I + II + III)		67 922	37 890	9 847	95 965
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		37 890	9 847	
	- financières				
	- exceptionnelles				
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

IEBA - ASSOCIATION I.E.B.A.

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour pensions et obligations similaires

La provision pour indemnités de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 51 935 €.

Les différents paramètres pour la détermination de cette provision sont les suivants :

Taux d'actualisation : 3,77%

Table de mortalité : INSEE 2018-2020

Départ volontaire à la retraite : 62 ans

Taux de turn over : Faible

Taux moyen des charges patronales 41.80%

Provisions pour risques et charges

- CEJ 33 975 € (ajustement par rapport au bilan d'exécution).
- FSE MOP 2 519.89 € (ajustement par rapport au bilan d'exécution).
- FSE MOB 1 395.25 € (ajustement par rapport au bilan d'exécution).

CAPIERES SARL
Commissaire aux Comptes
167 Bis Avenue Jean Métais
CS 30405
04100 LONS Cedex

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

I.E.B.A. - ASSOCIATION I.E.B.A.

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES PERES SARL		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	370 061	370 061	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér <input type="text"/>			
	Personnel et comptes rattachés	95	95	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	40 686	40 686		
Charges constatées d'avance	4 422	4 422		
TOTAUX		415 263	415 263	
RÉVOIS	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(3) Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	Créances reçues par legs ou donations			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

IEBA - ASSOCIATION I.E.B.A.

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES PERES SARL
Cabinet des Comptes
Société de Commissaires aux Comptes
167 Bis Avenue Jean Mermoz
CS 30405
64146 LONS Cedex

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	4 422
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	4 422

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	1 858
Disponibilités	
TOTAL	1 858

TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

I.E.B.A. - ASSOCIATION I.E.B.A.

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Libellé	À l'ouverture de l'exercice		Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	avant règlement ANC 2018-06	avec règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020				
Fonds propres sans droit de reprise						
Fonds propres avec droit de reprise						
Réserves						
Réserves pour projet de l'entité						66 761.70
Autres réserves	186 904.82	186 904.82				120 143.12
Report à nouveau	136 266.40	136 266.40		86 221.55		222 487.95
Excédent ou déficit de l'exercice	86 221.55	86 221.55		57 836.26	86 221.55	57 836.26
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	8 303.56	8 303.56				
Subventions d'investissement				40 000.00	2 969.33	45 334.23
Provisions réglementées	6 140.35	6 140.35				6 140.35
TOTAUX	423 836.68	423 836.68		184 057.81	89 190.88	518 703.61

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

Cabinet PERES SARL
 Société de Commissariat aux Comptes
 167 Bis Avenue Jean Mermoz
 CS 30405
 64146 LONS Cedex

IEBA - ASSOCIATION I.E.B.A.

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice			Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
	Montant global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06		Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Env souple Morlaas 2020	1 412.00		1 412.00					1 412.00	
Garantie Jeunes 2021	51 818.55		51 818.55		51 818.55				
Plan de Relance 2021	33 538.50		33 538.50		33 538.50				
Plan de Relance 2021	1 783.00		1 783.00		1 783.00				
CEJ 2022				49 693.24				49 693.24	
TOTAL	88 552.05		88 552.05	49 693.24	87 140.05			51 105.24	

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

I.E.B.A. - ASSOCIATION I.E.B.A.

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Locaux : 26 929 €
Lembeye : 1 200 € Thèze : 630 € Serres : 400 € Ger : 270 € Mazerolles : 420 € Morlaas : 9 169 €
Assat : 480 € Soumoulou : 870 € Nay : 400 € Estelle Bétharam : 360 € Pontacq : 1 020 €
Montaner : 150 € Garlin : 1 560 € Arson : 360 € Arzacq : 1 320 €
Bénévolat : 1 998 €

CAPIET PERES SARL
Société à responsabilité limitée
64148 Buzas Cedex

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

I.E.B.A. - ASSOCIATION I.E.B.A.

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d'1 an à l'origine	15 740	2 501	10 480	2 759
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		21 101	21 101		
Personnel & comptes rattachés		59 859	59 859		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		67 483	67 483		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices	154	154		
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes & assimilés	1 091	1 091		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		26 779	26 779		
TOTAUX		192 207	178 968	10 480	2 759
Révisés	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

Cabinet PERES SARL
 Société de Commissariat aux Comptes
 167 Bis Avenue Jean Métais
 CS 30405
 64146 LONS Cedex

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

IEBA - ASSOCIATION I.E.B.A.

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Cabinet PERES SARL
 Commissariat aux Comptes
 Société Jean Mermoz
 167 Bis CS 36001
 64146 LONS Cedex

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	26 779
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	26 779

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 879
Dettes fiscales et sociales	84 957
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	101 850

ANNEXE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

SUBVENTIONS RECUES

	Montant
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	418 862
DIRRECTE CPO	130 672
CONSEIL DEPARTEMENTAL	65 309
COMMUNES - INTERCOMMUNALITES	155 517
CONSEIL REGIONAL	67 364
SUBVENTIONS ACTIONS SPECIFIQUES	693 254
ACTION LOGEMENT	20 000
ANIMATION PLIE	18 177
ARS	16 000
CAF LOGEMENT	10 000
CEJ	225 425
CLAUSE INSERTION	8 000
COMMUNE LOGEMENT	9 760
ERIP (FSE - CD)	19 614
France SERVICES	30 000
OBLIGATION FORMATION	10 756
INITIATIVES TERRITORIALES POUR L'EMPLOI	20 544
OIPSA	227 809
PLAN PAUVRETE	10 000
PLATEFORME RH TPE	5 000
POLE EMPLOI PPAE	28 119
REF. UNIQUE	29 250
UNCLAJJ ACTION LOGEMENT	4 800
TOTAL	1 112 116

Cabinet PERES SARL
 Société de Commissariat aux Comptes
 167 Bis Avenue Jean Mermoz
 CS 30405
 64146 LONS Cedex

ANNEXE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

VARIATION DES PROVISIONS

	Provisions à la clôture de l'exercice N-1	Augmentation N	Diminution N	Provisions à la clôture de l'exercice N
Action Logement 2021	70		70	-
Prévana	1 785		1 785	-
CEJ		33 975		33 975
FSE MOP 2022		2 519.89		2 520
FSE MOB 2022		1 395.25		1 395
Provision IDR	59 927		7 992	51 935
TOTAUX	61 782	37 890	9 847	89 825

Cabinet PERES SARL
 Société de Commissariat aux Comptes
 167 Bis Avenue Jean Mermoz
 CS 30405
 64146 LONS Cedex

ANNEXE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

SUBVENTIONS INVESTISSEMENTS

		Variations				
N°	Organisme	Utilisaton	Montant début exercice	Augment.	Diminution	Montant fin exercice
Cpte 131000						
131 000	IB DIFFUSION / ASTE		1 686.48			
	ARML		6 600.00			6 600.00
	CR		3 644.27			3 644.27
	CAF		1 400.00			1 400.00
	CR			40000.00		40 000.00
	TOTAL		13 330.75	40 000.00	0.00	51 644.27
139 000		0.00	1 686.48			
	ARML		2 030.92	1 604.14		3 635.06
	CR		359.45	1 214.76		1 574.21
	CAF		950.34	150.43		1 100.77
			5 027.19	2 969.33	0.00	6 310.04

Détail des subventions
Gainet PERES SARL
 Société de Comptabilité aux Comptes
 167 Bis Avenue de l'Admiral
 CS 30405
 64146 LONS Cedex